

Tchad | Région du Lac  
Matrice de Suivi du Déplacement (DTM)  
Rapport 2 | Février 2018



*Les activités de la DTM au Tchad sont soutenues par:*



Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression, par l'OIM, d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations humaines et ordonnées sont bénéfiques pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la gestion des migrations ; favoriser la compréhension des questions migratoires ; encourager le développement économique et social par la migration ; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Organisation Internationale pour les Migrations

Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450

N'Djamena

Tchad

**Idriss ACHOUR**

Tel.: +235 22 52 53 62

E-mail: [DTMChad@iom.int](mailto:DTMChad@iom.int)

Site internet: [displacement.iom.int/chad/](http://displacement.iom.int/chad/)

© OIM 2018

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

## Introduction

La Matrice de Suivi des Déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix (DTM)*, est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui permet de suivre les déplacements et la mobilité des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées: les effectifs de population, la localisation des personnes déplacées, les périodes de déplacement, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et collectées auprès des populations déplacées elles-mêmes.

Ce deuxième rapport de la DTM donne un aperçu de la situation dans la Région du Lac au Tchad où les déplacements de population sont dus à l'insécurité liée aux violences des groupes extrémistes armés. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées auprès d'informateurs clés dans les lieux de déplacement, en proche collaboration avec les autorités locales et nationales, du 15 novembre 2017 au 16 janvier 2018.

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM a également été activée au Nigéria en Juillet 2014, et au Cameroun en Novembre 2015. Les DTM jouent un rôle clé dans ces trois pays en ce qu'elles informent les acteurs humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement afin d'apporter une réponse humanitaire ciblée et appropriée. Ces pays sont touchés par la même crise dans des contextes similaires et les méthodologies utilisées par la DTM sont analogues, ce qui permet de comparer les tendances de déplacement dans la sous-région.



La DTM a identifié une population déplacée totale de 137 136 individus : 121 325 Personnes Déplacées Internes (PDI), 15 131 retournés et 680 ressortissants de pays tiers.



142 lieux de déplacement ont été évalués, comprenant 109 camps/sites et 33 communautés hôtes.



100% des populations déplacées le sont en raison du conflit armé qui a lieu dans la région.



La population déplacée est composée à 47% d'hommes et à 53 % de femmes.



65% de la population est composée de mineurs ayant entre 0 et 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 4% des déplacés.



75% des ménages déplacés internes identifiés vivent dans des camps ou sites alors que 25% vivent au sein de communautés hôtes.

## CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad est affecté par des attaques perpétrées par le groupe Boko Haram. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la Région du Lac ainsi que le retour des Tchadiens des pays frontaliers affectés par le conflit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*) au Tchad en mai 2015 pour obtenir des informations précises et actuelles sur les déplacements et la mobilité humaine engendrés par la crise provoquée par le groupe Boko Haram. La mise en place de la DTM a permis d'informer les partenaires humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement et la mobilité dans la Région du Lac.

Du fait de contraintes budgétaires, la DTM avait été interrompue en janvier 2017. La relance de la DTM en août 2017 a permis à l'OIM de réviser sa méthodologie pour prendre en compte les changements ayant eu lieu depuis 2015 et pour harmoniser la méthodologie de la DTM au Tchad avec celles de la sous-région du Bassin du Lac Tchad. Ainsi, en plus de l'exercice d'enregistrement, la DTM du Tchad inclut désormais des évaluations fréquentes et régulières menées auprès d'informateurs clés dans les localités identifiées comme accueillant des personnes déplacées.

Conceptualisée en 2004, la DTM a été perfectionnée et renforcée en permanence grâce à une longue expérience opérationnelle acquise dans des contextes variés : conflits, catastrophes naturelles et flux migratoires. Son rôle central consiste à fournir des informations et des données primaires sur les déplacements et la mobilité humaine à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Au Tchad, la DTM suit les catégories de personnes suivantes : Personnes Déplacées Internes, Retournés (Anciennes PDI et venant d'autres pays), et les Ressortissants de Pays Tiers (RPT). Dans le cadre de ce rapport, ces personnes sont regroupées dans l'appellation de « personnes mobiles » :

- *Personne Déplacée Interne (PDI)* : « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».
- *Retourné* : Cette catégorie inclut les anciennes Personnes Déplacées Internes et les Tchadiens étant rentrés d'un pays étranger. Les anciennes PDI sont des personnes qui s'étaient installées dans une autre localité au Tchad et sont depuis retournées dans leur sous-préfecture d'origine ou lieu de résidence habituel. Les retournés d'autres pays sont des personnes qui avaient été déplacées ou avaient migré dans un autre pays et qui sont retournées au Tchad ou dans leur lieu de résidence habituel.
- *Ressortissant Pays Tiers (RPT)* : Les ressortissants de pays tiers sont des migrants internationaux en détresse originaires d'autres pays que celui qui est en crise.

La DTM vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées au Tchad afin de faciliter la coordination de la réponse humanitaire et la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays ainsi que la stabilisation économique de ces populations à travers l'aide au développement. La DTM met fréquemment à jour les informations obtenues en se penchant particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées au plus petit niveau administratif ; les caractéristiques sociodémographiques des ménages déplacés ainsi que leurs vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournis aux personnes déplacées. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées du 15 novembre 2017 au 16 janvier 2018 dans 142 lieux de déplacement de la Région du Lac.

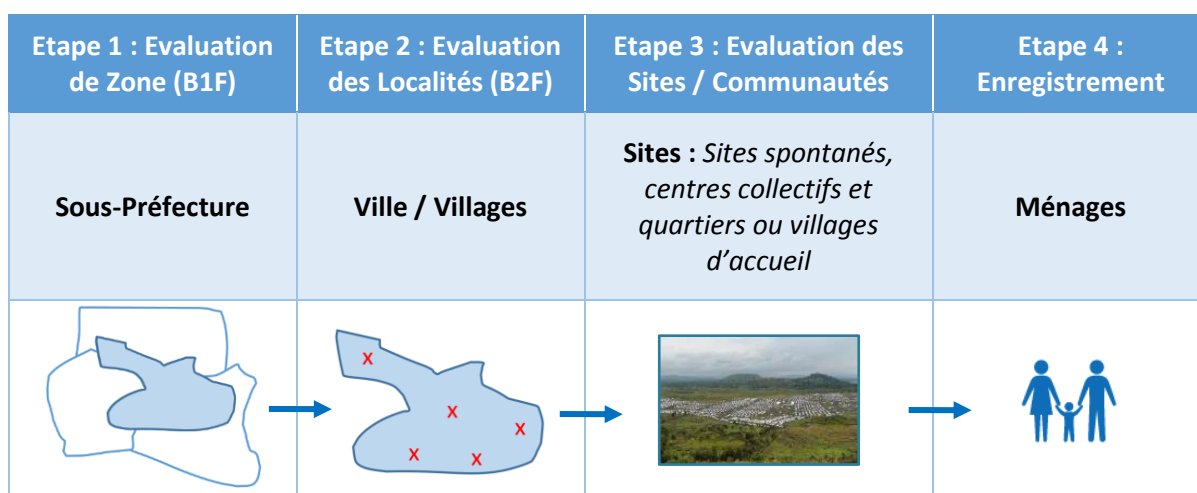
## MÉTHODOLOGIE

La collecte de données est menée dans les 4 départements (10 sous-préfectures) de la Région du Lac : Fouli, Kaya, Mamdi et Wayi. La DTM est actuellement mise en œuvre par le biais de 12 énumérateurs, 2 chefs d'équipe et 1 superviseur basés dans la région du Lac. Les énumérateurs engagés dans la mise en place de cet outil sont formés sur la méthodologie de la DTM. Ces formations sont assurées à intervalles réguliers afin de renforcer la capacité locale de collecte et gestion des données.

Les données sont collectées avec des tablettes et envoyées en temps réel pour être centralisées dans une base de données électronique. Plusieurs formulaires adaptés à chaque niveau d'information requis sont utilisés. Ainsi, les informations sont collectées à différents niveaux : sous-préfecture, village / ville, lieux de déplacement (site et communautés hôtes), et ménages.

Quatre niveaux d'enquête sont réalisés pour chaque phase de collecte des données :

- Au niveau des sous-préfectures, une évaluation est menée auprès d'informateurs clés dans les chefs-lieux de sous-préfectures afin d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et de faire une estimation de leur effectif par sous-préfecture.
- Au niveau des villages, les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont des chefs de village, des représentants des déplacés, et autres personnes pouvant fournir des informations sur les déplacés. Le questionnaire qui est administré aux informateurs clés permet d'identifier les sites et d'obtenir l'effectif des populations déplacées par village, ville et quartier.
- Au niveau des sites, une évaluation est menée auprès d'informateurs clés représentant les populations vivant dans le site (site spontané, centres collectifs ou communautés hôtes). Cette évaluation permet d'obtenir les informations détaillées sur les sites, et notamment les besoins, les services disponibles et les vulnérabilités sommaires par site.
- Le quatrième et dernier outil est l'enregistrement des personnes déplacées. Celui-ci est directement mené auprès des ménages déplacés et permet de rassembler les informations détaillées au niveau des ménages pour établir un profil des personnes déplacées et les listes de personnes déplacées pour la fourniture d'assistance humanitaire.



## LIMITES

Du fait de limitations budgétaires, l'OIM a engagé un nombre restreint d'énumérateurs pour couvrir la Région du Lac. Ainsi, les phases de collecte de données de la DTM sont rallongées. De plus, ces mêmes énumérateurs sont également en charge de l'enregistrement des personnes déplacées, opération qu'ils mènent entre les phases de collecte de données. Ce fait retarde la finalisation de l'enregistrement de tous les ménages déplacés ainsi que la mise à jour régulière des listes. La longueur des périodes de collecte de données pour les évaluations de la DTM est également prolongée à chaque fois que les partenaires humanitaires requièrent l'enregistrement urgent de certains sites lors d'une phase de collecte des données.

Les données représentées dans ce rapport ont été collectées dans 142 localités accueillant des personnes mobiles. Cela représente une baisse du nombre de sites visités en comparaison avec la dernière collecte des données de novembre 2017 durant laquelle 147 avaient été couverts. Cette baisse s'explique par le retrait de certains sites de la DTM, à la suite de discussions avec le Cluster CCCM de la Région du Lac. En effet, les acteurs humanitaires ont remarqué que les personnes déplacées de certains sites avaient créé des sites à proximité de leur site original, tout en étant comptés dans le site original, avec le but d'attirer l'attention des acteurs humanitaires et recevoir de l'assistance. Sur la base des discussions menées au niveau régional avec le Cluster CCCM, et pour éviter que ce problème ne se reproduise, l'OIM demandera la validation des sites par le Cluster avant de les prendre en compte dans ses évaluations de la DTM.

Tandis qu'un total de 202 localités accueillant des personnes mobiles a été identifié, l'OIM a mené des évaluations dans 142 sites accueillant des personnes mobiles. Cette différence s'explique par plusieurs facteurs, dont des problèmes d'accessibilité ainsi que l'identification de certains sites seulement après la fin des évaluations. La situation sécuritaire dans la Région du Lac s'est légèrement stabilisée mais reste volatile. L'accès à certaines zones de la région dépend toujours du soutien des forces de sécurité et d'une analyse sécuritaire lors du déploiement. Une difficulté supplémentaire survient avec la saison des pluies qui complique l'accès par voies terrestres à certaines zones de la région.

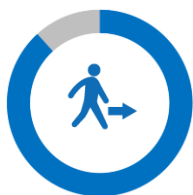
Pour ses prochains rounds de la DTM, l'OIM travaillera à étendre la couverture géographique de l'exercice afin d'obtenir des informations sur la totalité des populations mobiles présentes dans la Région du Lac. Cela inclut l'expansion de la DTM aux villages de retour, comme demandé par les partenaires humanitaires, ainsi que l'enregistrement continu des populations mobiles. L'OIM travaille également avec le Cluster CCCM afin de produire des mises à jour régulières du déplacement basées sur les évaluations de la DTM, les enregistrements effectués par l'OIM ainsi que les évaluations rapides des partenaires.

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations obtenues par le biais d'entretiens avec les informateurs clés et une vérification physique. L'exercice d'enregistrement étant mené en parallèle permettra d'avoir des informations exactes et individuelles complétant ce rapport.

## POPULATION DEPLACÉE

### FAITS SAILLANTS

Lors de cette collecte de données de la DTM, un total de 137 136 individus (35 725 ménages) déplacés a été identifié, dont 121 325 Personnes Déplacées Internes (32 089 ménages), 15 131 Retournés (3 471 ménages), et 680 Ressortissants de Pays Tiers (165 ménages). Ces personnes déplacées ont été identifiées dans 142 sites, localisés dans les 7 sous-préfectures des départements de Fouli, Kaya et Mamdi.



#### Personnes Déplacées Internes

**121 325 individus**  
**32 089 ménages**

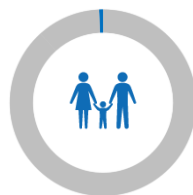
88% de la population mobile



#### Retournés

**15 131 individus**  
**3 471 ménages**

11% de la population mobile



#### Ressortissants de Pays Tiers

**680 individus**  
**165 ménages**

<1% de la population mobile

Comme mentionné ci-dessus, la baisse des effectifs de personnes mobiles depuis le round de novembre 2017 peut être attribuée au retrait de certains sites de la DTM, à la suite de discussions avec le Cluster CCCM de la Région du Lac. Ce retrait a pour but d'éviter une duplication causée par la séparation des sites dans le but d'attirer l'attention des acteurs humanitaires et de recevoir une assistance.

Le département accueillant le nombre le plus important de personnes mobiles est Fouli (40%), suivi par Kaya (39%) et Mamdi (21%). Aucune population suivie par la DTM n'a été identifiée dans le département de Wayi, en faisant ainsi le seul département de la Région du Lac n'accueillant pas de la population mobile.

Les tendances par catégorie de personnes sont légèrement différentes. Ainsi, le département de Fouli accueille le plus de personnes déplacées internes (52 646 individus ou 43%), Kaya accueille la majorité des personnes retournées de la région (9 655 individus ou 64%) et Mamdi accueille plus de la moitié des ressortissants de pays tiers (428 individus ou 63%).

**Tableau 1 : Représentation du déplacement par département (individus)**

Département	# de lieux évalués	# Personnes Déplacées Internes	# Retournés	# Ressortissants de Pays Tiers
Fouli	67	52 646	2 701	77
Kaya	48	43 023	9 655	175
Mamdi	27	25 656	2 775	428
Wayi	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>121 325</b>	<b>15 131</b>	<b>680</b>

## Profil démographique



La taille moyenne d'un ménage déplacé est de 6.5 personnes. 97% des ménages déplacés comptent des enfants et le nombre moyen d'enfants par ménage est 4.2.



La population déplacée est composée à 47% d'hommes et à 53% de femmes.

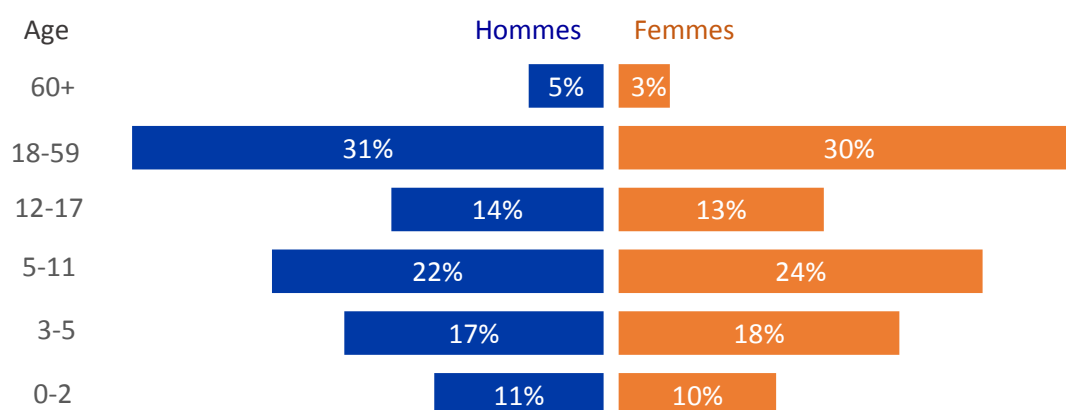


65% de la population est composée de mineurs de moins de 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 4% des déplacés.

**Graphique 1 : Répartition démographique de la population déplacée par âge et sexe**



## Caractéristiques des sites et abris

Contrairement aux autres pays de la sous-région affectés par la crise, les populations déplacées du Tchad résident en grande majorité dans des camps ou sites spontanés.<sup>1</sup> En effet, 73% de la population mobile identifiée vit dans des camps ou sites spontanés, contre 27% vivant dans des communautés d'accueil. Cela peut notamment s'expliquer par la concentration de l'assistance humanitaire sur les sites spontanés ou camp plutôt que sur les communautés d'accueil, ce qui aurait vraisemblablement poussé certaines populations déplacées à s'établir dans des sites pour pouvoir recevoir une assistance nécessaire.

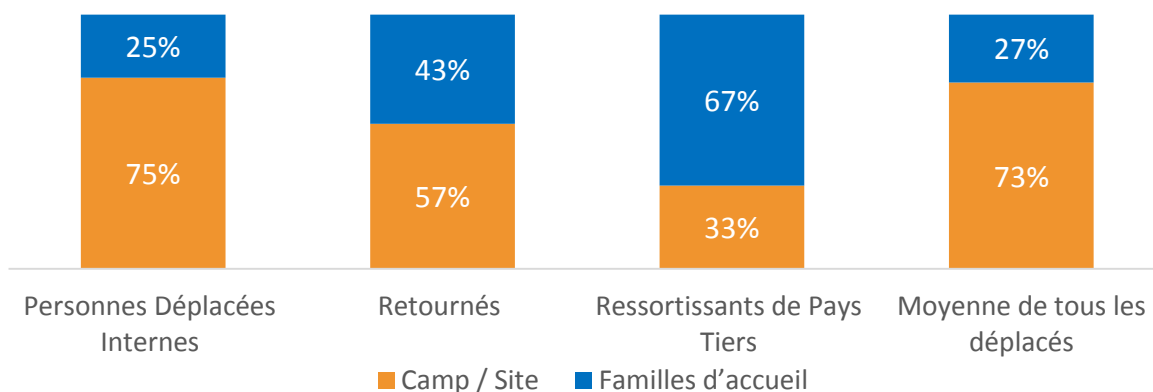
**Tableau 2 : Répartition de la population déplacée par catégorie et type de site**

Ménages	# Sites	PDI	Retournés	RPT	Moyennes
<b>Camps / Sites</b>	109	75%	57%	33%	73%
<b>Familles d'accueil</b>	33	25%	43%	67%	27%
<b>Grand Total</b>	<b>142</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> Les produits de la DTM du Nigéria et du Cameroun sont disponibles sur les liens suivants : <http://displacement.iom.int/nigeria/> et <http://displacement.iom.int/cameroon/>

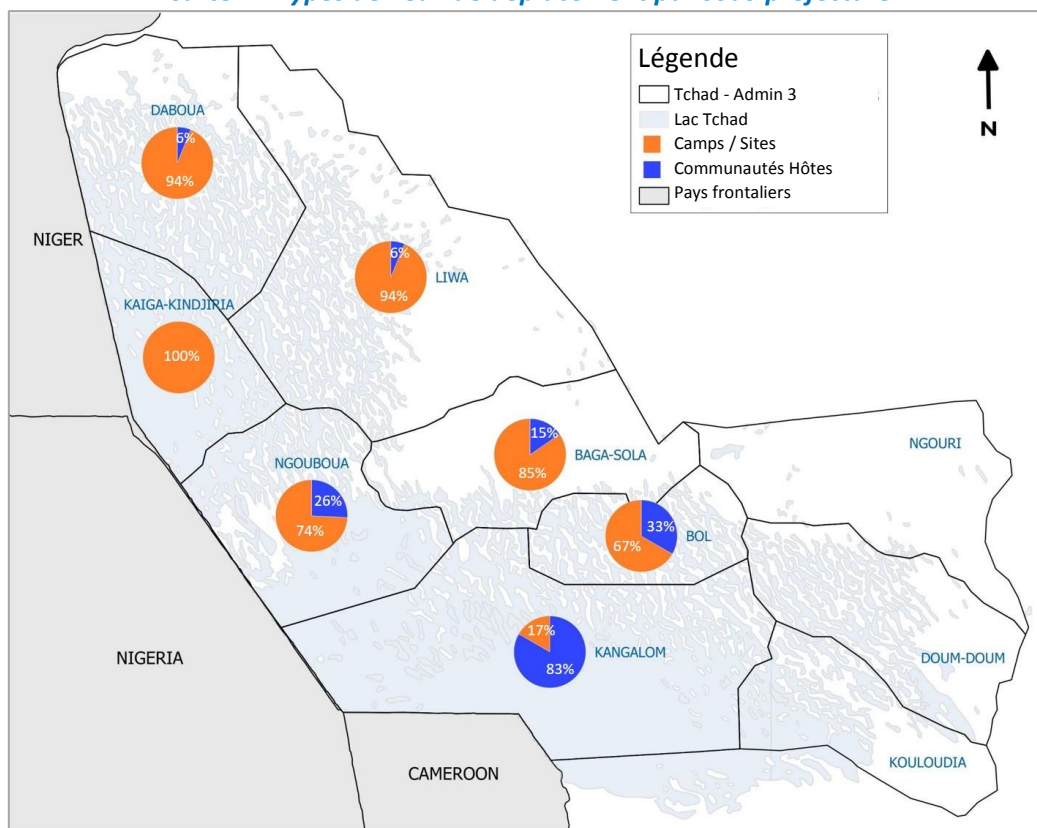


**Graphique 2 : Types de lieux de déplacement par catégorie de population mobile**



Bien que la grande majorité des personnes mobiles résident dans des camps ou sites spontanés, cette proportion varie selon les catégories de déplacement. En effet, les personnes déplacées internes résident principalement dans des camps ou sites spontanés (75%), tandis que les retournés résident presque également dans les camps ou sites spontanés (57%) et dans communautés d'accueil (43%). Enfin, les ressortissants de pays tiers sont la seule catégorie mobile résidant principalement dans les communautés d'accueil (67%). Les retournés ont tendance à s'installer dans les communautés d'accueil à leur arrivée, puis de les quitter pour s'installer dans des sites afin de recevoir une assistance humanitaire. Les déplacés internes ont plutôt tendance à s'installer en dehors des communautés hôtes et à se regrouper pour former un site spontané afin de garder leur chefferie traditionnelle. Ces catégories ont tendance à se déplacer en groupe ou par village entier.

**Carte 1 : Types de lieux de déplacement par sous-préfecture**



En termes de construction des abris, 92% des ménages déplacés vivent dans des abris en paille ou tôle, 8% vivent dans des abris en dur, et moins d'un pourcent sont sans abris ou vivent dans des abris en bâche.

Le fait que la grande majorité des personnes mobiles (73%) réside dans des sites spontanés ou camps explique en partie la prévalence des abris en paille ou tôle. Ce pourcentage peut aussi être expliqué par la disponibilité immédiate des matériaux de construction traditionnels, dont les piquets en bois et la paille collectés en brousse, ainsi que les habitudes et capacités des personnes à construire ces types d'abris. Les ménages déplacés résidant dans des communautés hôtes sont aussi concernés par ce type d'abri d'urgence, construisant parfois un abri dans la concession de la famille hôte du fait de l'espace limité des abris déjà occupés par la famille d'accueil.

En termes de localisation, plus de la moitié des sites évalués (87 sites ou 61%) sont localisés en milieu rural isolé, 52 (37%) en milieu rural à proximité d'une ville, et 3 (2%) en milieu urbain (2%). Ces statistiques montrent la nature rurale du déplacement dans la Région du Lac, 98% des sites étant localisés en milieu rural.

La majorité des sites évalués (95 sites ou 67%) n'a pas d'organisation de gestion du site. Les sites restants sont gérés par une organisation ou ONG internationale (31 sites ou 22%), par l'armée (10 sites ou 7%) et par une ONG locale (6 sites ou 4%).

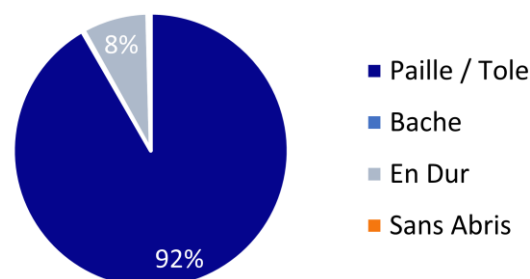
### Raisons de déplacement

100% des populations évaluées se sont déplacées en raison du conflit lié à Boko Haram. Bien que la totalité des déplacés le sont pour des raisons d'insécurité liée au conflit, la nature de cette insécurité peut varier pour chaque déplacé. En effet, certains déplacements ont été provoqués par des attaques sur les villages de résidence ou de villages voisins, tandis que d'autres déplacements ont eu lieu à cause de la situation d'insécurité. Les retours du Nigéria et du Niger en particulier sont liés à la détérioration des conditions sécuritaires dans ces pays d'accueil.

**Tableau 3 : Types de matériaux des abris**

Type de matériaux	% ménages	# ménages
Paille / Tôle	92%	41 146
Bâche	0%	104
En Dur	8%	3 451
Sans Abris	0%	185
Total	100%	44 886

**Graphique 3 : Types de matériaux des abris**



## PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI)

### Effectifs de population

Selon les résultats de la collecte de données de ce deuxième round, la Région du Lac accueille un total de **121 325 personnes déplacées internes** (32 089 ménages). Le département accueillant le nombre le plus important de personnes déplacées internes est Fouli (52 646 individus ou 43%), suivi de Kaya (43 023 individus ou 35%) et Mamdi (25 656 individus ou 21%). Les trois sous-préfectures accueillant le plus de personnes déplacées sont Liwa (Département de Fouli), Ngouboua et Baga-Sola (Département de Kaya).

**Tableau 4 : Population Déplacée Interne par département et sous-préfecture**

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Fouli</b>	<b>15 504</b>	<b>52 646</b>	<b>43%</b>
Daboua	5 790	18 096	15%
Kaiga-Kindjiria	686	2 394	2%
Liwa	9 028	32 156	27%
<b>Kaya</b>	<b>11 064</b>	<b>43 023</b>	<b>35%</b>
Baga-Sola	4 963	21 503	18%
Ngouboua	6 101	21 520	18%
<b>Mamdi</b>	<b>5 521</b>	<b>25 656</b>	<b>21%</b>
Bol	3 085	14 071	12%
Kangalom	2 436	11 585	10%
<b>Wayi</b>	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
<b>Total</b>	<b>32 089</b>	<b>121 325</b>	<b>100%</b>

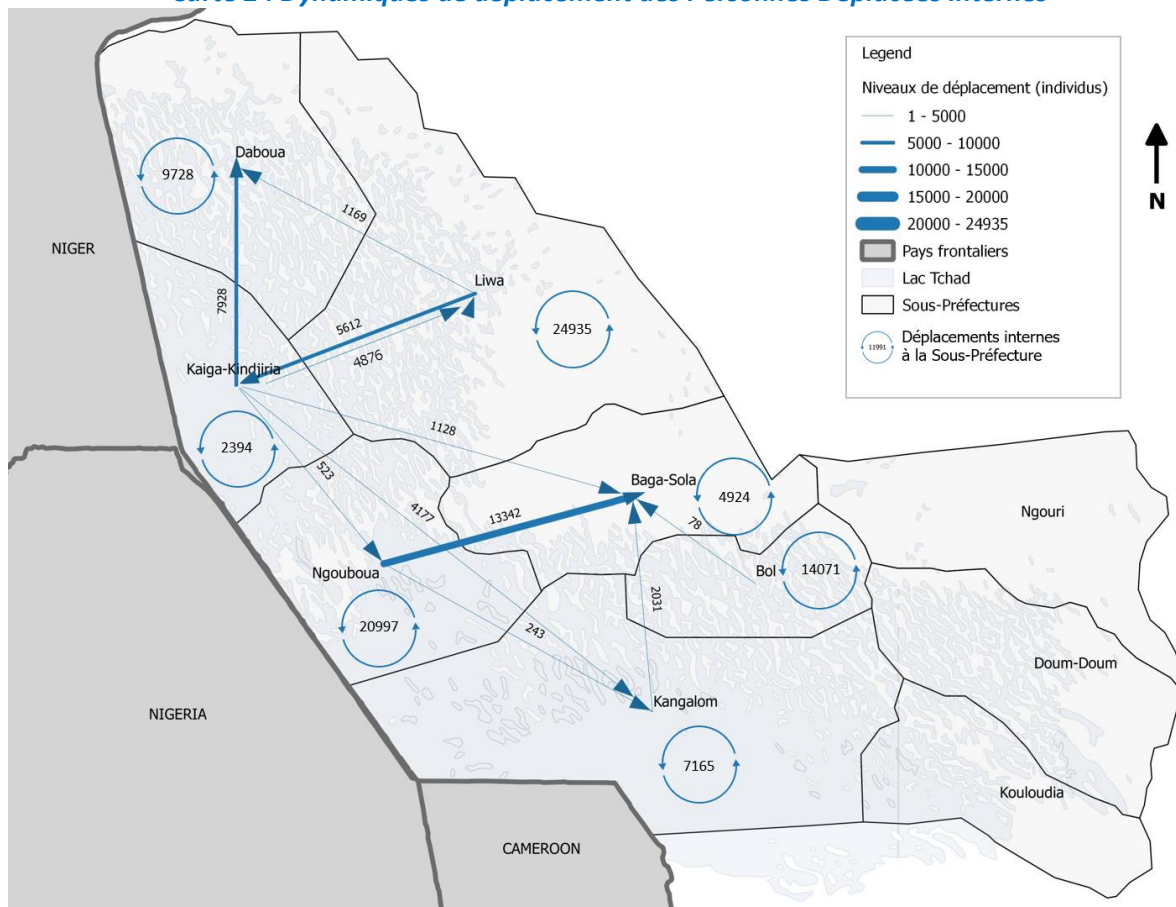
### Zones d'origine des personnes déplacées internes

La majorité des personnes déplacées internes (69%) se sont déplacées à l'intérieur de leur Sous-Préfecture d'origine. Le reste des personnes déplacées est resté dans le même département mais dans une sous-préfecture différente (24%) ou s'est déplacée dans un autre département de la même région (7%).

**Tableau 5 : Types de déplacement des Personnes Déplacées Internes**

Zone d'origine	# individus	% individus
Même sous-préfecture	84 214	69%
Même département, autre sous-préfecture	28 931	24%
Même région, autre département	8 180	7%
<b>Total</b>	<b>121,325</b>	<b>100%</b>

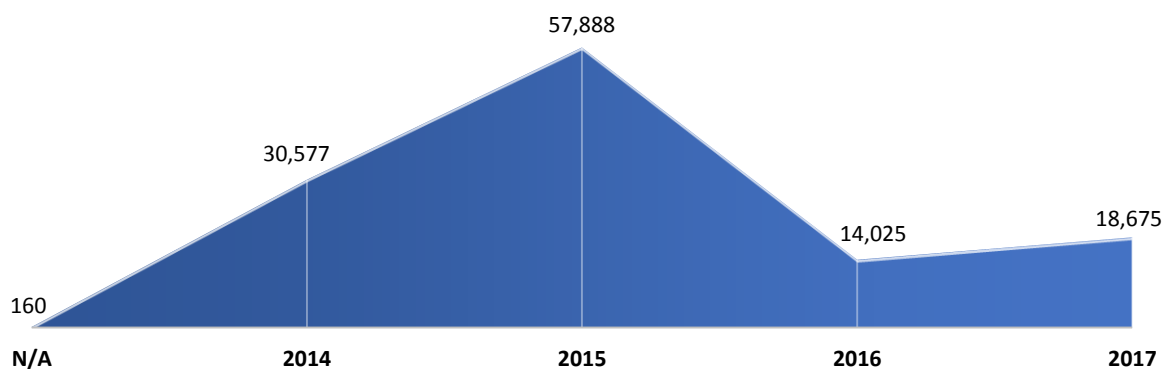
**Carte 2 : Dynamiques de déplacement des Personnes Déplacées Internes**



### Périodes de Déplacement

La présente section porte sur les périodes de déplacement des personnes qui continuent d'être déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient alors déplacées, mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait, elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée, mais rend compte des périodes marquant le début du déplacement des personnes actuellement déplacées. Le graphique ci-dessous illustre la période de déplacement des personnes déplacées internes.

**Graphique 4 : Périodes de déplacement des Personnes Déplacées Internes**



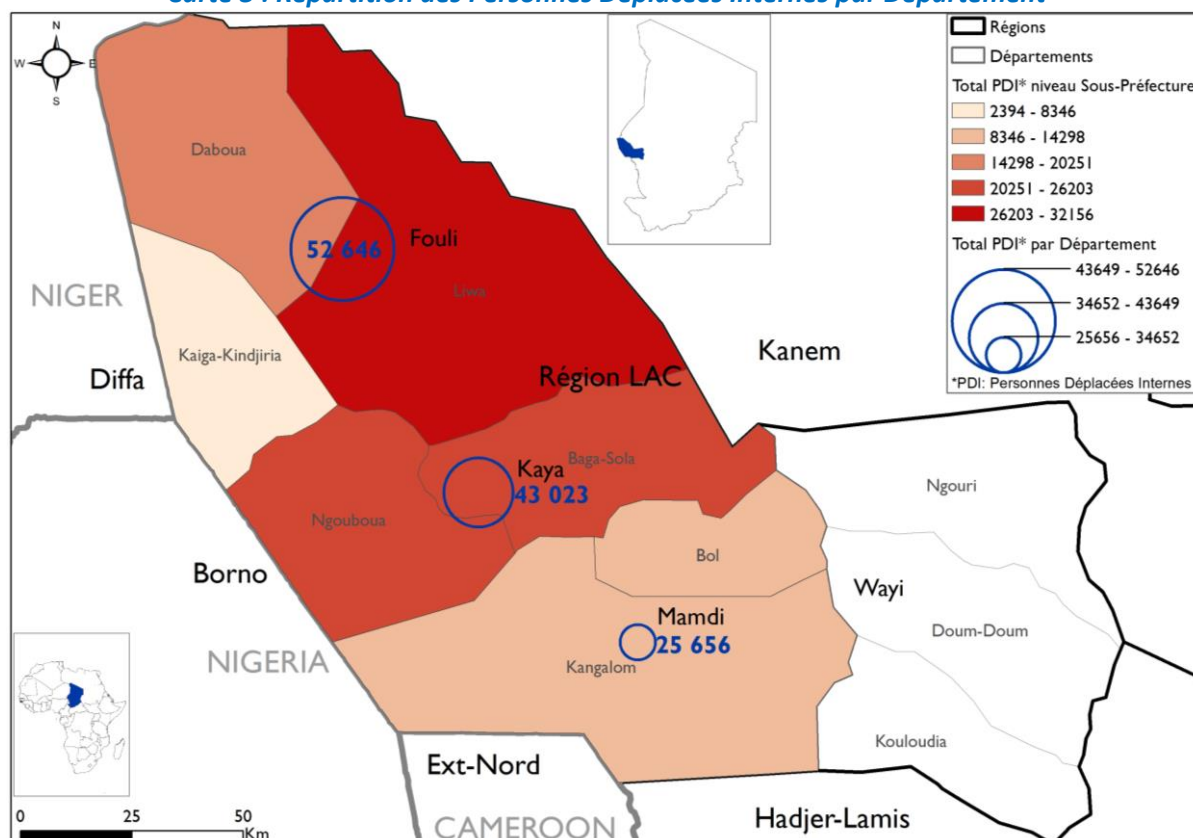
Les principaux déplacements ont été constatés en 2015 quand le nombre total de personnes déplacées s'élevait à 57 888, soit 48% de toutes les personnes déplacées internes identifiées. Le reste des déplacements se sont produits en 2014 (30 577 personnes, soit 25 %) et en 2016 (14 025 personnes, soit 12%). Les déplacements identifiés pour 2017 concernent 18 675 personnes (15%), ce qui marque une augmentation en comparaison avec 2016. Comme mentionné précédemment, ces données concernent les personnes qui continuent d'être déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui sont depuis rentrées chez elles. Ainsi, l'importance du déplacement en 2017 en comparaison avec 2016 pourrait être justifiée par le retour d'une partie des personnes déplacées en 2016, réduisant ainsi les effectifs actuels des personnes qui étaient déplacées en 2016. Toutefois, cette tendance pourrait également représenter une augmentation réelle des tendances de déplacement en 2017.

Le pic du déplacement observé en 2015 est le résultat de la multiplication des attaques commises par Boko Haram dans la région, et en particulier sur les îles du Lac Tchad, à la frontière avec le Nigéria et le Niger où les résidents ont été contraints de quitter les îles pour gagner la terre ferme en quête de meilleures conditions de sécurité.

Depuis 2015, l'amplitude des nouveaux déplacements reste importante mais fortement diminuée en comparaison avec 2014 et 2015. Cette baisse pourrait être justifiée par le fait que les populations qui résidaient dans les zones sujettes aux attaques de Boko Haram s'étaient déjà déplacées dans des zones plus sûres en 2015 et sont toujours déplacées à ce jour.

Les périodes de déplacement illustrées ci-dessus mettent également en avant le caractère prolongé et persistant des déplacements, puisque plus de la moitié des personnes déplacées internes le sont depuis plus de deux ans (73% déplacées en 2014 ou 2015). Toutefois, les déplacements continuent, comme l'atteste le nombre de personnes déplacées en 2017.

**Carte 3 : Répartition des Personnes Déplacées Internes par Département**



## RETOURNES

Selon les résultats du deuxième round de la DTM, la région du Lac accueille un total de **15 131 personnes retournées** (3 471 ménages).

La majorité de ces retournés (64%) est localisé dans le département de Kaya, tandis que le reste de cette population se trouve à parts égales dans les départements de Fouli et Mamdi (18% chacun).

La grande majorité des retournés, environ 96%, se concentre dans seulement quatre sous-préfectures : Baga-Sola (46%), Kangkalom (18%), Ngouboua (18%), et Liwa (14%).

**Tableau 6 : Population Retournée par Département et Sous-préfecture**

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Fouli</b>	<b>686</b>	<b>2 701</b>	<b>18%</b>
Daboua	179	588	4%
Kaiga-Kindjiria	10	50	0%
Liwa	497	2 063	14%
<b>Kaya</b>	<b>2 185</b>	<b>9 655</b>	<b>64%</b>
Baga-Sola	1 465	6 959	46%
Ngouboua	720	2 696	18%
<b>Mamdi</b>	<b>600</b>	<b>2 775</b>	<b>18%</b>
Bol	1	5	0%
Kangkalom	599	2 770	18%
<b>Wayi</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 471</b>	<b>15 131</b>	<b>100%</b>

### Zones d'origine des retournés

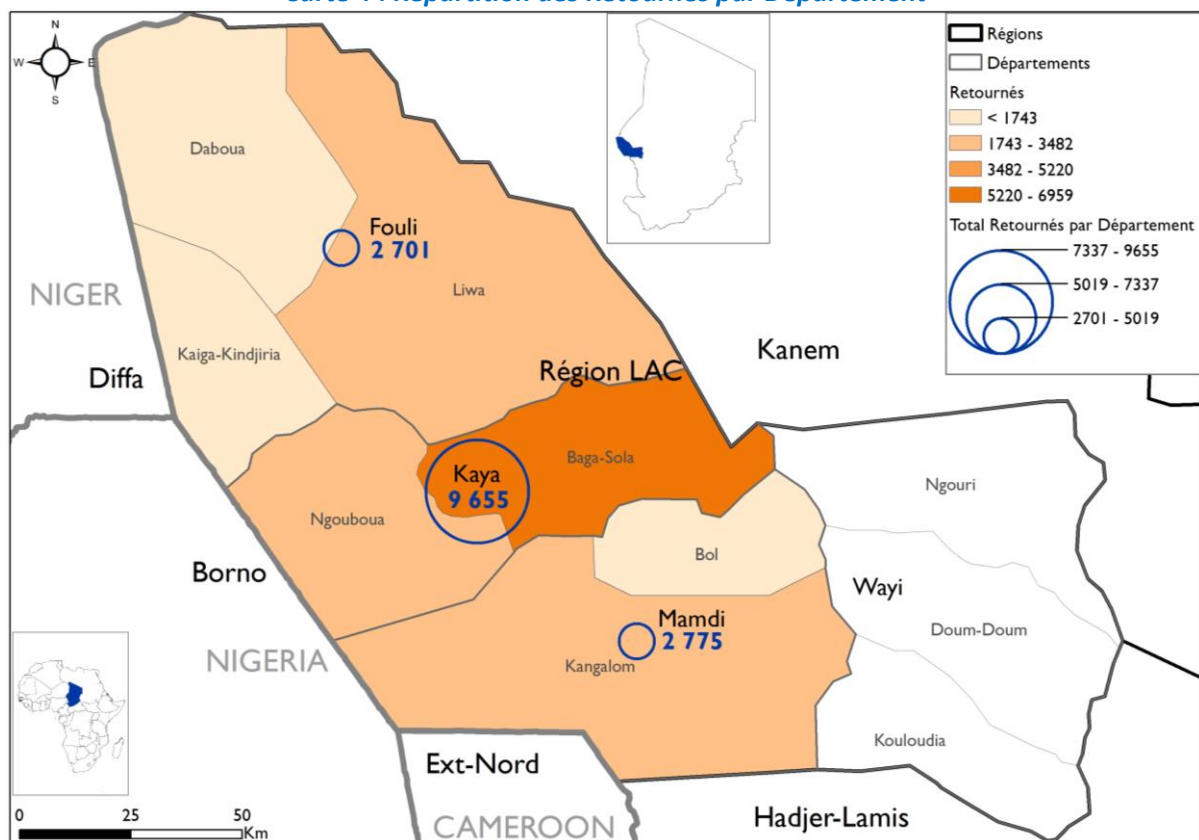
Les retournés identifiés dans le cadre de la DTM reviennent tous d'un pays étranger de la sous-région, à savoir le Niger (47%) ou le Nigéria (53%). La population provenant du Nigéria revient, dans son intégralité, de l'Etat de Borno qui est particulièrement affectée par la violence de Boko Haram. De même, la grande majorité des retournés du Niger revient de la région de Diffa (44% de tous les retournés), qui est également la région du Niger la plus affectée par la violence de Boko Haram.

Au total, 97% des retournés identifiés reviennent des régions affectées par la violence de Boko Haram. Le fait que l'écrasante majorité revient de zones affectées par le conflit met en lumière les motivations ayant justifié ces retours, à savoir la détérioration de la sécurité dans les zones de résidence habituelle au Niger et au Nigéria, et une certaine stabilité dans les zones d'origine au Tchad.

**Tableau 7 : Dernier lieu de déplacement des retournés (avant le retour)**

Pays / Admin 1	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Niger</b>	1 547	7 062	47%
Diffa	1 448	6 649	44%
Maradi	99	413	3%
<b>Nigéria</b>	1 924	8 069	53%
Borno	1 924	8 069	53%
<b>Grand Total</b>	<b>3 471</b>	<b>15 131</b>	<b>100%</b>

**Carte 4 : Répartition des Retournés par Département**



## RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS

Selon les résultats du deuxième round de la DTM, la région du Lac accueille un total de **680 ressortissants de pays tiers** (165 ménages).

Plus de la moitié des ressortissants de pays tiers résident dans le département de Mamdi (63%), suivi des départements de Kaya (26%) et de Fouli (11%).

Près de deux tiers des ressortissants de pays tiers, environ 63%, résident dans la sous-préfecture de Kangkalom (Département de Mamdi).

**Tableau 8 : Ressortissants de Pays Tiers par Département et Sous-préfecture**

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Fouli</b>	<b>20</b>	<b>77</b>	<b>11%</b>
Daboua	18	71	10%
Kaiga-Kindjiria	-	-	-
Liwa	2	6	1%
<b>Kaya</b>	<b>49</b>	<b>175</b>	<b>26%</b>
Baga-Sola	26	98	14%
Ngouboua	23	77	11%
<b>Mamdi</b>	<b>96</b>	<b>428</b>	<b>63%</b>
Bol	-	-	-
Kangkalom	96	428	63%
<b>Wayi</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>680</b>	<b>100%</b>

### Zone d'origine des ressortissants de pays tiers

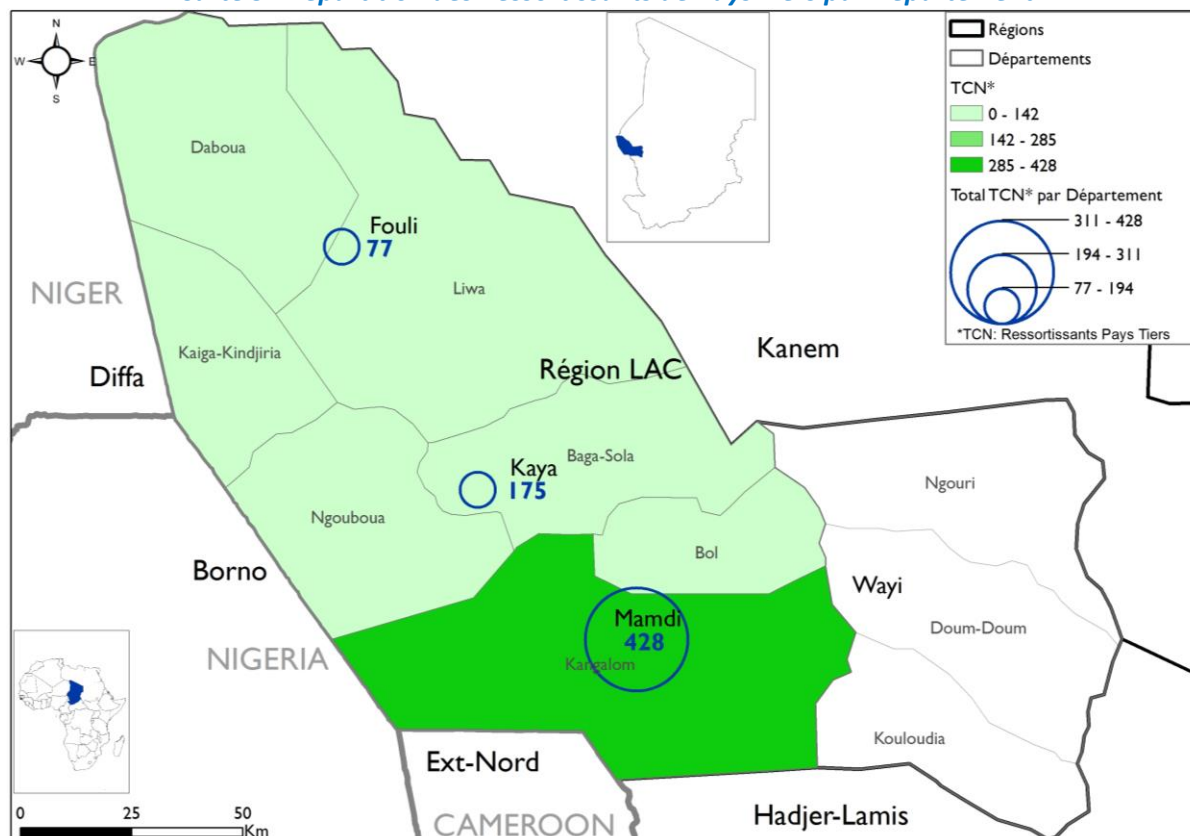
Les ressortissants de pays tiers identifiés dans la région du Lac viennent principalement du Niger (57%), Cameroun (28%), du Mali (10%), et du Nigéria (4%). Pour chacun de ces pays d'origine, les personnes indiquent des régions affectées par un conflit comme leur lieu d'origine. En effet, pour le Cameroun, le Niger et le Nigeria, les régions d'origine sont celles affectées par le conflit avec Boko Haram, tandis que les personnes originaires du Mali viennent de Mopti, également affecté par la crise malienne qui a débuté en 2012.



**Tableau 19 : Lieu d'origine principal des Ressortissants de Pays Tiers**

Pays / Admin 1	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Cameroun</b>	47	199	29%
Extrême-Nord	47	199	29%
<b>Niger</b>	96	386	57%
Diffa	96	386	57%
<b>Nigeria</b>	5	24	4%
Borno	5	24	4%
<b>Mali</b>	17	71	10%
Mopti	17	71	10%
<b>Grand Total</b>	<b>165</b>	<b>680</b>	<b>100%</b>

**Carte 5 : Répartition des Ressortissants de Pays Tiers par Département**



## ACCES AUX SERVICES

Les niveaux d'assistance et d'accès aux services varient en fonction des secteurs ciblés et des sites. La disponibilité des services par site est détaillée dans les profils de site produits par l'OIM dans le cadre de sa DTM (disponibles sur le lien suivant : [Profils de Site](#)).

Les informateurs clés de la majorité des sites ont déclaré que les personnes déplacées internes n'avaient pas reçu d'assistance dans les domaines suivants : Soutien psychosocial, matériaux et outils pour construire l'abri, matériaux pour lancer des activités économiques, éducation, santé, et distribution de bâches. Plus de la moitié des sites ont reçu une assistance en articles non alimentaires (63%) et WASH (53%), tandis que près de la moitié des sites (48%) ont reçu une assistance en vivres.

**Tableau 10 : Niveau et type d'assistance reçue en pourcentage de sites**

Type assistance	Pourcentage de sites ayant reçu une assistance
Articles non alimentaires	63%
Eau, Hygiène et Assainissement	53%
Vivres	48%
Bâches	30%
Santé	15%
Education	13%
Matériaux pour lancer des activités économiques	11%
Matériaux/ outils pour construire l'abri	4%
Soutien psychosocial	1%



## SECURITE ALIMENTAIRE

Le déplacement des personnes a généralement un impact négatif sur leur sécurité alimentaire, notamment dans un contexte où l'agriculture est un secteur majeur d'activité et de source alimentaire.

*Sources principales de nourriture* : Les sources principales de nourriture des personnes déplacées résidant dans les 142 sites sont l'achat au marché (84 sites, soit 59% des sites), les dons et l'assistance humanitaire (34 sites, soit 24% des sites), la production de subsistance (16 sites, soit 11%), l'emprunt (5 sites, soit 4%), et l'assistance en cash (3 sites, soit 2% des sites).

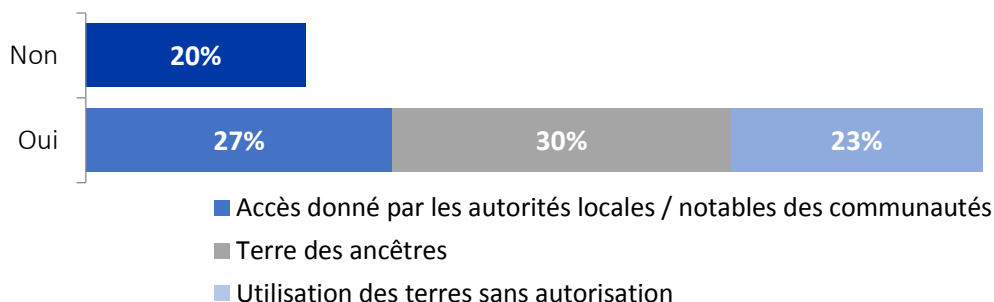
**Tableau 11 : Sources principales de nourriture des personnes déplacées (par site)**

Source alimentaire principale	Nombre de sites	Pourcentage de sites
Achat sur le marché	84	59%
Don et assistance humanitaire	34	24%
Production de subsistance	16	11%
Emprunt	5	4%
Autre (Cash)	3	2%

Total	142	100%
-------	-----	------

**Accès aux terres cultivables** : Dans 114 sites, soit 80% des sites, la majorité des personnes déplacées a accès à des terres cultivables, tandis que les personnes déplacées de 28 sites (ou 20%) n'ont pas accès à des terres cultivables. Les 114 sites ayant accès à des terres cultivables sont divisés comme suit : Accès donné par les autorités locales ou notables de la communauté (39 sites) ; terre des ancêtres (43 sites) ; et utilisation des terres sans autorisation (32 sites).

**Graphique 5 : Accès des personnes déplacées aux terres cultivables**



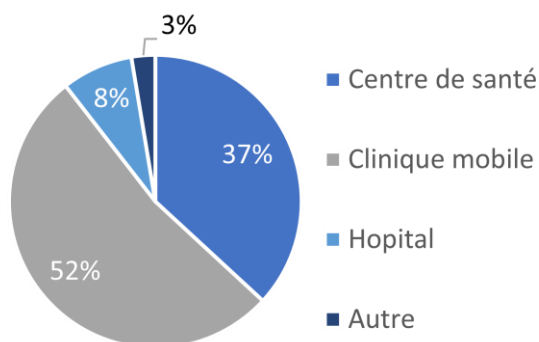
**Accès à un marché** : Sur les 142 sites évalués, 140 ont accès à un marché. Les résidents de ces 140 sites doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux marchés : Moins de 15 minutes (13 sites), 15 à 30 minutes (18 sites), 30 à 50 minutes (20 sites) et plus de 50 minutes (89 sites). Les 2 sites restants n'ont pas accès à un marché.

Sur les 140 sites ayant accès à un marché, les informateurs clés de 80 d'entre eux ont déclaré que la plupart des biens de première nécessité étaient disponibles au marché, tandis que 53 ont déclaré que le marché était très bien fourni, et 7 ont signalé l'insuffisance des biens de première nécessité au marché.

## SANTE

**Disponibilité des services** : Sur les 142 sites évalués, 36 ont accès à des services médicaux alors que ce n'est pas le cas pour les 106 sites restants. Les principaux types de services médicaux fonctionnels disponibles sont des cliniques mobiles (pour 20 sites, soit 53%) et des centres de santé (pour 14 sites, soit 37%). Les informateurs clés de trois sites (8%) ont également déclaré l'accessibilité à un hôpital et l'accès d'un site à un établissement de santé non précisé.<sup>2</sup>

**Graphique 6 : Services de santé disponibles**



<sup>2</sup> Plusieurs établissements de santé sont disponibles pour certains sites, ce qui explique le nombre plus importants d'établissement de santé que de sites identifiés comme ayant accès à des services de santé.

*Localisation des services* : En termes de localisation des services, 17% des services médicaux identifiés sont sur le site accueillant les déplacés, 8% sont en dehors des sites, et 75% des sites n'ont pas accès à des services médicaux. Les résidents des sites pour lesquels les services sont en dehors du site doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux marchés (temps estimé à pied) : Moins de 15 minutes (2 sites ou 1%), 15 à 30 minutes (4 sites ou 3%), 30 à 50 minutes (2 sites ou 1%), et plus de 50 minutes (4 sites ou 3%).

**Tableau 12 : Localisation et distance des services de santé**

Distance du service	Nombre de sites (#)	Nombre de sites (%)
Pas de services	106	75%
Sur le site	24	17%
En dehors du site	12	8%
<i>Moins de 15 minutes</i>	2	1%
<i>15 à 30 minutes</i>	4	3%
<i>30 à 50 minutes</i>	2	1%
<i>Plus de 50 minutes</i>	4	3%
<b>Grand Total</b>	<b>142</b>	<b>100%</b>

Les maladies principales affectant les résidents des 142 sites de déplacés évalués sont le paludisme (27%), les diarrhées (26%), et les fièvres (20%). Les autres maladies identifiées incluent les toux (11%), la malnutrition (6%), les infections de plaie (3%), les maladies de la peau (1%) et les troubles psychologiques liés au conflit (1%).

**Tableau 13 : Maladies principales affectant les personnes déplacées**

Maladies	% de réponses
Paludisme	27%
Diarrhée	26%
Fièvre	20%
Toux	11%
Autre	6%
Malnutrition	6%
Infection de plaie	3%
Maladie de la peau	1%
Troubles psychologiques liés au conflit	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>



La DTM du Tchad inclut un nombre limité d'indicateurs relatifs à la protection, dont le sentiment de sécurité, la possession de documents d'identité et les vulnérabilités par site (disponibles dans les profils de site).

Selon les informateurs clés interviewés, les femmes, hommes et enfants résidants dans l'écrasante majorité des 142 sites se sentent en sécurité sur le site.

**Tableau 14 : Sentiment de sécurité sur les sites par âge et sexe**

Sentiment de sécurité	Oui	Non	Ne sait pas
Femmes	141	0	1
Hommes	142	0	0
Enfants	141	0	1

Les relations entre les communautés hôtes et les personnes déplacées sont majoritairement positives. En effet, les informateurs clés de 115 sites (81%) ont déclaré que les relations étaient bonnes, tandis que celles-ci étaient excellentes pour 26 sites (18%), et mauvaises pour 1 seul site (1%).

En ce qui concerne la documentation, les informateurs clés de 110 sites (77%) ont déclaré que la majorité des personnes disposait de documents d'identification. La majorité des personnes vivant dans les sites restants n'avait pas de documents d'identité (15 sites ou 11%) ou les informateurs clés ne disposaient pas de l'information (17 sites ou 12%).

**Tableau 15 : Possession de documents d'identité par les personnes déplacées**

Documentation	Nombre de site	Pourcentage de site
Oui	110	77%
Non	15	11%
Ne sait pas	17	12%
Total	142	100%

Les raisons principales déclarées justifiant la non possession de documents d'identité sont l'absence de bureau d'émission (5 sites ou 33%), le manque de moyens financiers (4 sites ou 27%), et la perte des documents pendant la fuite (3 sites ou 20%). Les raisons données dans les 15 sites où la majorité des personnes ne disposent pas de documents d'identité sont présentées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 16 : Raisons de non-possession de documents d'identité par les personnes déplacées**

Raison	Sites (#)	Sites (%)
Pas de bureau d'émission	5	33%
Manque de moyens financiers	4	27%
Documents perdus	3	20%
Par négligence	1	7%
Manque de temps du fait de leur activité pastorale	1	7%
Par manque de connaissance sur l'importance de la documentation	1	7%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>



## EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (WASH)

La source principale d'eau dans les sites de déplacés évalués est le forage à pompe manuelle, avec un total de 268 forages présents dans 98 sites. Les autres sources d'eau incluent les puits traditionnels (50 puits dans 37 sites), l'eau de surface (30 points dans 30 sites), et les puits améliorés (3 puits dans 3 sites).

Plusieurs autres sources ont été identifiées, mais sont actuellement non fonctionnelles ou non utilisables : Pompes manuelles (47), et forages (8).

**Tableau 18 : Disponibilité des sources d'eau**

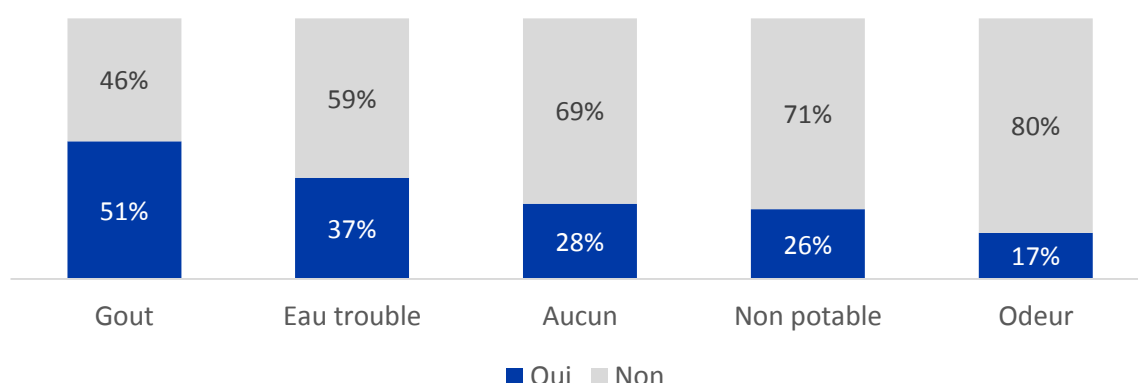
Source d'eau	# sites	# sources fonctionnelles	Moyenne par site
Forage pompe manuelle	98	268	2.7
Puits traditionnels	37	50	1.4
Eau de surface	30	30	1.0
Puits améliorés	3	3	1.0

Les résidents des sites doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux sources d'eau (temps estimé à pied) : 10 à 30 minutes (21 sites), moins de 10 minutes (13 sites) et plus de 30 minutes (11 sites). Dans la majorité des sites (97, soit 68% des sites), la source d'eau principale se trouve sur le site.

**Tableau 19 : Distance des points d'eau**

Distance	Sites (#)	Sites (%)
Sur le site	97	68%
Moins de 10 min	13	9%
10 à 30 min	21	15%
Plus de 30 min	11	8%
Total	142	100%

Bien que l'accès aux sources d'eau soit relativement répandu, les résidents de la majorité des sites font face à des problèmes de qualité de l'eau. En effet, les informateurs clés de 51% des sites ont rapporté des problèmes de goût, tandis que les sites restants sont affectés par des problèmes liés à une eau trouble (37%), la non-potabilité de l'eau (26%), et l'odeur de l'eau dans 17% des sites. Les informateurs clés de 26% des sites n'ont rapporté aucun problème lié à la qualité de l'eau.

**Graphique 8 : Problèmes liés à la qualité de l'eau**

Des latrines sont disponibles dans 31 sites (22%) tandis qu'aucune latrine n'existe dans la majorité des sites (111 sites ou 78%). Au total, les informateurs clés ont indiqué la présence de 1 422 latrines pour 31 sites accueillant un total de 36 060 individus mobiles, ce qui représente un total de 25 personnes par latrine. L'absence de latrines dans 111 sites concerne une population déplacée de 101 076 individus. La majorité des latrines (1 192) sont collectives tandis que 215 sont privées ou individuelles. La majorité des latrines sont considérées comme opérationnelles (1 220), tandis que 103 sont inutilisables et 99 sont en mauvais état.

**Tableau 20 : Disponibilité, nombre de latrines, et état des latrines**

Etat des latrines	Sites (#)	Latrines (#)	# d'individus mobiles
<b>Pas de latrines</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>101 076</b>
<b>Latrines disponibles</b>	<b>31</b>	<b>1 422</b>	<b>36 060</b>
<b>Latrines collectives</b>	<b>28</b>	<b>1 192</b>	<b>27 483</b>
Inutilisable	3	103	1 446
Mauvais état	4	99	6 117
Opérationnelle	21	990	19 920
<b>Latrines privées</b>	<b>2</b>	<b>215</b>	<b>6 993</b>
Opérationnelle	2	215	6 993
<b>Défécation à l'air libre ou dans la nature</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>1 584</b>
Opérationnelle	1	15	1 584
<b>Grand Total</b>	<b>142</b>	<b>1 422</b>	<b>137 136</b>

Les latrines identifiées ne sont pas séparées par sexe (e.g. hommes/femmes) dans 28 sites, tandis que toutes les latrines sont séparées par sexe pour seulement 3 sites. Les 111 sites restants n'ont pas de latrines.

Dans les sites où des latrines sont disponibles, les résidents doivent parcourir plus de 50 mètres dans 22 sites (ou 71% des sites). Ils doivent parcourir 10 à 50 mètres dans 7 sites (ou 23%), et moins de 10 mètres dans 2 sites (6%).

Des douches sont disponibles dans 22 sites (15%) contre 120 sites (85%) n'accueillant pas de douches. Au total, les informateurs clés ont indiqué la présence de 2 460 douches pour 22 sites

accueillant un total de 27 773 individus mobiles, ce qui représente un total de 11 personnes par douche. L'absence de latrines dans 120 sites concerne une population déplacée de 109 363 individus.

La majorité des douches sont des douches privées (1 985), tandis que 275 sont des douches collectives.

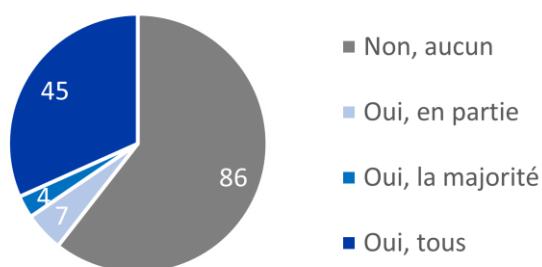
**Tableau 21 : Disponibilité, nombre, et type des douches**

Etat des douches	Sites (#)	Latrines (#)	# d'individus mobiles
Pas de douches	120	0	109 363
Douches disponibles	22	2 460	27 773
Non précisé	1	200	1 711
Douches Collectives	11	275	13 525
Douches Privées	10	1 985	12 537
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>2 460</b>	<b>137 136</b>

## EDUCATION

Selon les informateurs clés, les enfants de 86 des 142 sites évalués n'ont pas accès à une école (61%). Dans les 56 sites restants, l'accès à une école est assuré pour une partie des enfants dans seulement 7 sites (5%). Il est assuré pour la majorité des enfants dans 4 sites (3%) et pour tous les enfants dans 45 sites (32%).

**Graphique 7 : Accès à une école**



Ainsi, dans 97 des 142 sites évalués, au moins une partie des enfants ne fréquente pas d'école.

Les trois raisons principales pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école sont principalement l'absence d'école (71%), mais aussi une distance trop importante pour se rendre à l'école (6%), et le manque de moyens financiers (5%).

Les raisons expliquant cette tendance sont détaillées dans le tableau ci-après.

**Tableau 17 : Raison de non scolarisation des enfants déplacés**

Raison	Sites (#)	Sites (%)
Ecole fermée	1	1%
Chemin dangereux	1	1%
Inscription chère	5	5%
Transport trop cher	2	2%
Autre:		
Pas d'école	75	71%
Les enfants gardent les troupeaux	1	1%
L'école se trouve dans le site voisin / conflits entre les élèves des deux sites	1	1%



Manque de structures éducatives dans le site	4	4%
L'école est construite mais pas d'enseignants	1	1%
Ecole trop loin	6	6%
Manque d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant	3	3%
Insuffisance en classes d'écoles	1	1%
Non intéressé par l'école	1	1%
Manque de moyens	3	3%
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Parmi les 56 sites où les enfants fréquentent une école, les écoliers doivent parcourir les distances suivantes pour accéder à l'école (temps estimé à pied) : Moins de 10 min (31 sites), 10 à 30 minutes (19 sites), 30 à 1 heure (5 sites), et 1h à 1h30 (1 site).

## ANNEXE I

### Effectifs des populations déplacées et nombre de sites par département et sous-préfecture

DEPARTEMENT / SOUS-PREFECTURE	Lieux de déplacement (#)	Personnes Déplacées Internes (#)	Retournés (#)	Ressortissants de Pays Tiers (#)	Total Population Mobile (#)
<b>Fouli</b>	<b>67</b>	<b>52 646</b>	<b>2 701</b>	<b>77</b>	<b>55424</b>
Daboua	33	18 096	588	71	18 755
Kaiga-Kindjiria	2	2 394	50	0	2 444
Liwa	32	32 156	2 063	6	34 225
<b>Kaya</b>	<b>48</b>	<b>43 023</b>	<b>9 655</b>	<b>175</b>	<b>52 853</b>
Baga-Sola	13	21 503	6 959	98	28 560
Ngouboua	35	21 520	2 696	77	24 293
<b>Mamdi</b>	<b>27</b>	<b>25 656</b>	<b>2 775</b>	<b>428</b>	<b>28 859</b>
Bol	9	14 071	5	0	14 076
Kangalom	18	11 585	2 770	428	14 783
<b>Wayi</b>	-	-	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-	-	-
Kouloudia	-	-	-	-	-
Ngouri	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>121 325</b>	<b>15 131</b>	<b>680</b>	<b>137 136</b>